



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 99534

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les attentes des Français établis hors de France. M. le député a organisé une grande consultation numérique participative des Français d'Amérique du Nord sur leurs attentes en tant qu'expatriés. Nos compatriotes expatriés souhaitent promouvoir la culture française dans les communautés locales à l'étranger. Dans cette perspective il conviendrait de favoriser la participation des publics locaux aux festivals de films français sortis récemment en salles (un très faible pourcentage des films français sort en salles à l'étranger) afin de valoriser la langue et la culture françaises. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et du développement international joue un rôle central pour le rayonnement du cinéma français dans le monde, secteur qui représente un enjeu essentiel pour la défense de la diversité culturelle et pour la diplomatie économique française. Deux axes guident donc l'action du MAEDI : travailler avec les professionnels pour pénétrer les marchés étrangers et mobiliser ses opérateurs pour garantir au cinéma français la plus large diffusion possible auprès des publics étrangers, mais également des compatriotes expatriés. Avec l'objectif de faire découvrir et aimer le cinéma français au grand public à l'étranger – y compris scolaire et universitaire - l'Institut français (qui est l'opérateur de l'action culturelle extérieure du MAEDI) propose aux postes et aux institutions et festivals, un catalogue riche de 3 500 films. Un tel catalogue permet de réaliser plus de 30 000 projections publiques non commerciales par an à l'étranger. S'agissant de l'Amérique du Nord, le catalogue de l'Institut français comporte 2350 films avec les droits culturels pour cette région. Par ailleurs, nos ambassades, grâce à un réseau de plus de 30 attachés audiovisuels, organisent des événements visant à promouvoir les films français. A titre d'exemple emblématique de cette politique, la 20ème édition du Tour de Cine Francés au Mexique, organisé par l'ambassade et qui s'est achevé en février 2017 a rassemblé 390 000 spectateurs. C'est aussi la manifestation cinématographique la plus fréquentée du Mexique et la référence pour connaître les films français récents. Enfin, l'association professionnelle Unifrance, qui reçoit une subvention de ce ministère, est en charge de la promotion commerciale du cinéma français à travers le monde. Elle soutient chaque année près de 200 festivals internationaux et organise le déplacement de près de 400 artistes à travers le monde. Unifrance organise également avec le soutien de nos ambassades, un festival de cinéma français "en ligne" MyFrenchFilmFestival.com, qui a généré cette année dans le monde 6,7 millions de visionnages de films français.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99534

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7855

Réponse publiée au JO le : [2 mai 2017](#), page 3154